

Procès-verbal de visite d'installation électrique domestique basse tension

Données de l'installation :

- Adresse de l'installation: Avenue de la marlagne 125 - 5000 Namur
- Type de client: propriétaire
- Nom du client: Quoirin
- Nom et prénom du responsable de l'exécution des travaux: Colle Michel
- Numéro de TVA du responsable de l'exécution des travaux: BE0692.409.259
- Numéro, lieu et date d'émission de la carte d'identité du responsable de l'exécution des travaux: -
- Type de locaux de l'installation: unité d'habitation (maison)
- Type de contrôle envisagé: visite périodique (Art. 271)

Données raccordement

- Nom du GRD: ORES (opérateur GRD) Code EAN: non communiqué
- Numéro de compteur: 6804085 Index jour: 69654.4 Index nuit: 45249.4
- Type de raccordement: aérien
- Câble d'alimentation du tableau principal: VFVB 4 x 10 mm²
- Tension nominale de service: 3x230V - AC
- Courant nominal de la protection de branchement: 25A

Contrôle du système de mise à la terre

- Les fondations datent: d'avant le 1/10/1981
- Type de prise de terre: piquets
- Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω): 29.2
- Test de continuité des liaisons équipotentielles, des conducteurs de protection, des contacts de terre avec la prise de terre et des appareils de classe 1 à poste fixe: concluant
- Conformité des liaisons équipotentielles: OK
- Le contrôle boucles de défaut: concluant

Tableau et installation électrique

- Conformité schémas unifilaires et de position: OK
- Nombre de tableau: 2
- Nombre de circuits: 27
- Eclairage / machines: OK
- Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s): Oui
- Raccordements: OK
- Contrôle visuel: OK
- DPCDR de tête: ID;40A;300mA;type A;test OK
- DPCDR locaux humides: ID;40A;30mA;type A;test OK
- DPCDR supplémentaire: ID;40A;30mA;type A;test OK
- Résistance minimale mesurée d'isolement de l'installation (M Ω): 0.51
- Mesures de protection contre les contacts directs: OK
- Mesures de protection contre les contactst indirects: OK

Liste des annexes

- Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation
- Plan(s) de position de l'installation

Liste des infractions

Néant

Remarques

- Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Conclusion

L'examen a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles. A la date du présent procès-verbal,

L'installation électrique est conforme au RGIE. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation

Signature de l'agent



Signature du responsable de l'exécution des travaux

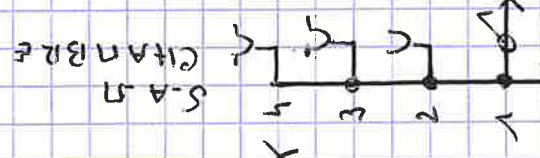
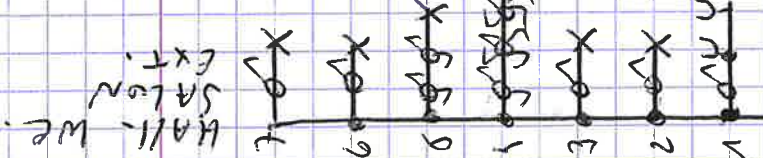


CHANTIER - PROPRIETAIRE

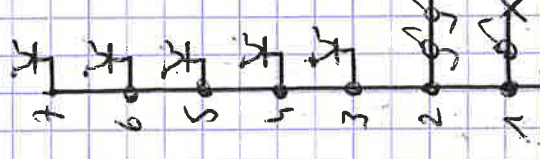
M. de la Neuchâtelme n. 125
5000
AU

UFUB 4x10²
3000A A
5P
40AMP

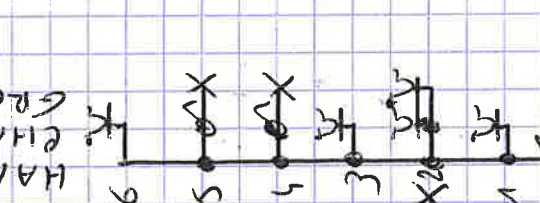
Prises Living
Prises coin TV



COFFRET TD 2

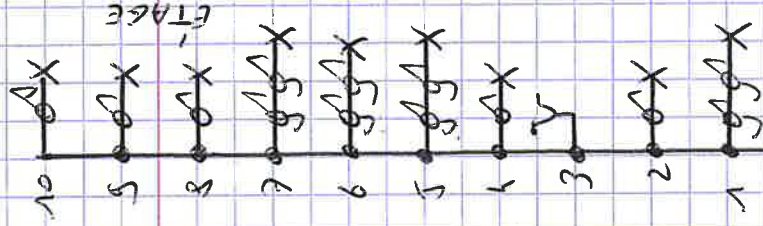


Garage Living
Hall
Chambre Rue Grenier



E - 3000A
5P
40AMP

TD 2
H - UFUB 4x6²
5P
40AMP



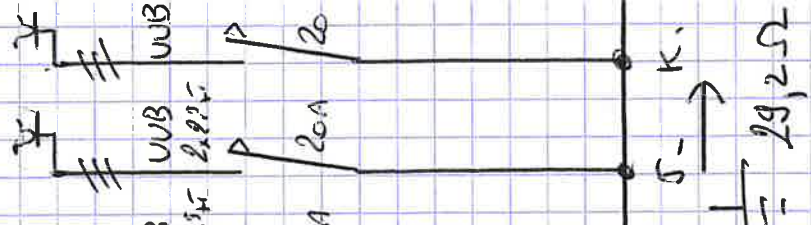
ETAGE

MISE EN CONFORMITE
Colle P.
Avec Pierre du Daubé
5100
TVA/692 409.259.

LAUE LINGE

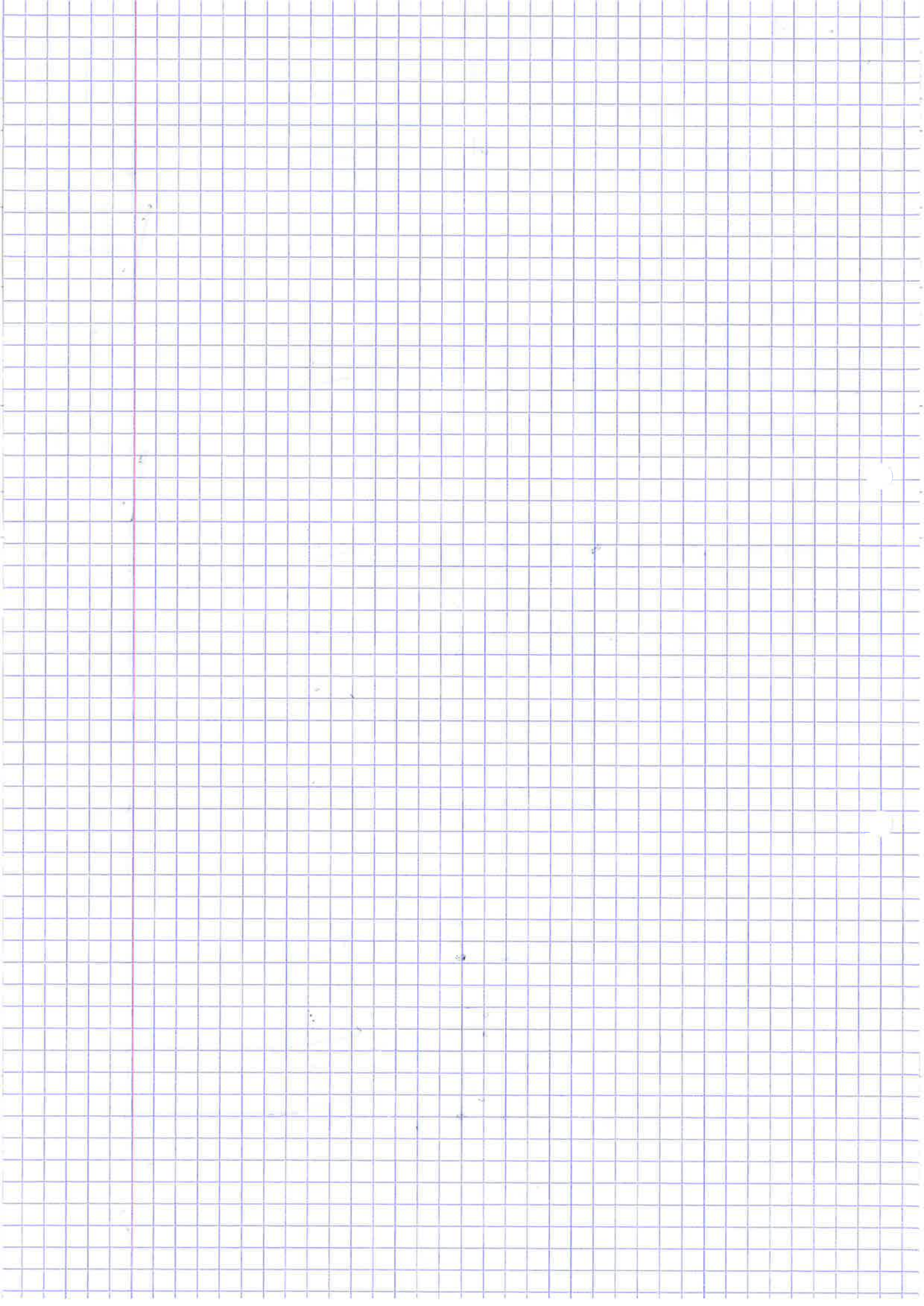
SECHE LINGE

BUNDEKREIZ



UFUB 4x10²
3000A K
5P
40AMP

F. Contrôle
G.
Rue Haute Voie
1357 Verlainne



NOTE EN CONFORTÉ

M. Collé A
 Rue Piene du Diabla, 70
 Sion Jambes

TVA 692 409 259



FOUR
 CUISINE
 Frico

CHAUFFE EAU
 CUISINE

CUISINE

LAVE VAISSELLE

CUISINE - HOTTE

CUISINE

CUISINE

GROUPE HYDROPHORE

CHAUDIÈRE

CAVES

CHANGÈRES

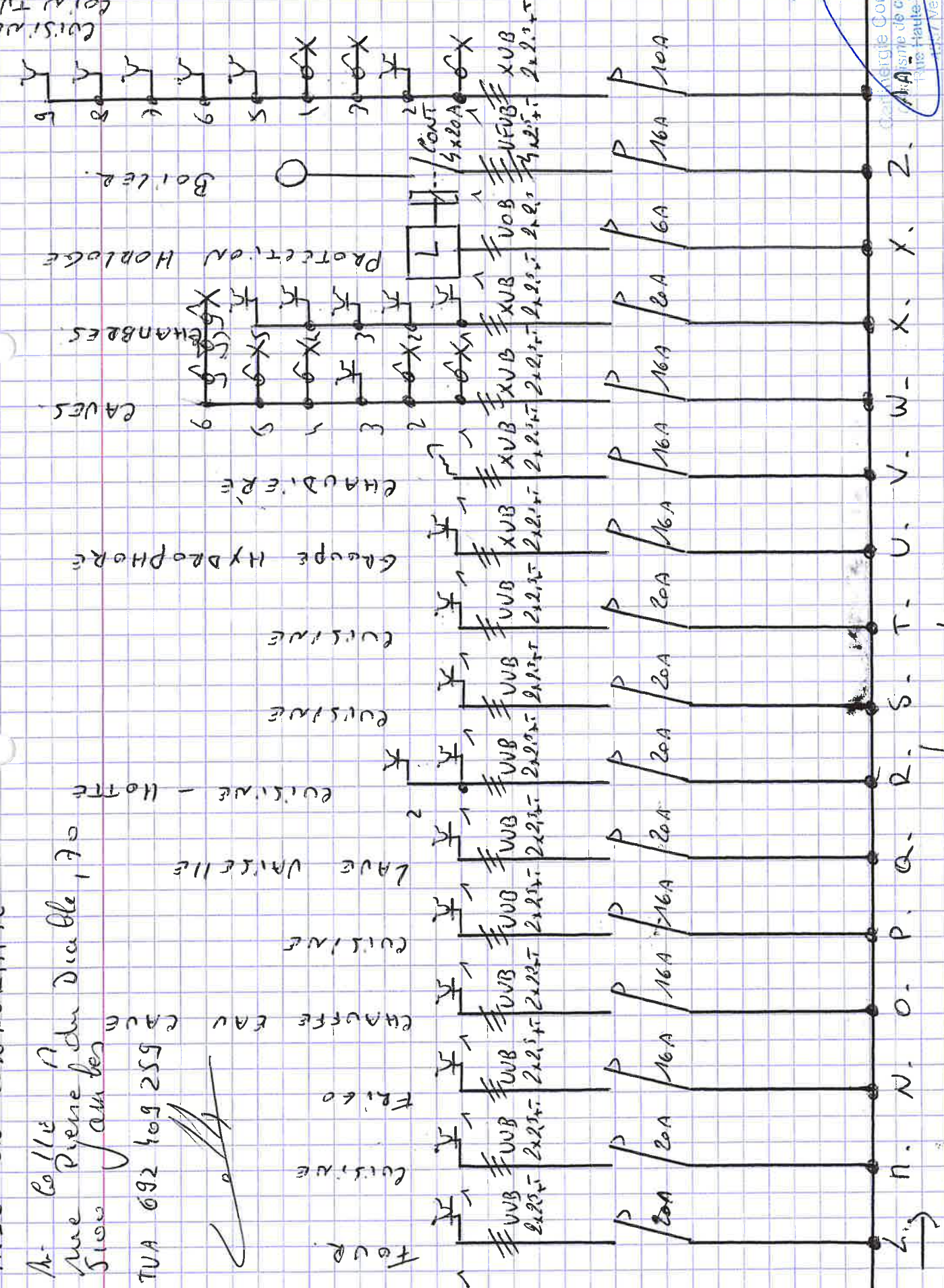
PROTECTION HORLOGE

BOILER

CUISINE
 COIN TV
 HALL
 CHANGE

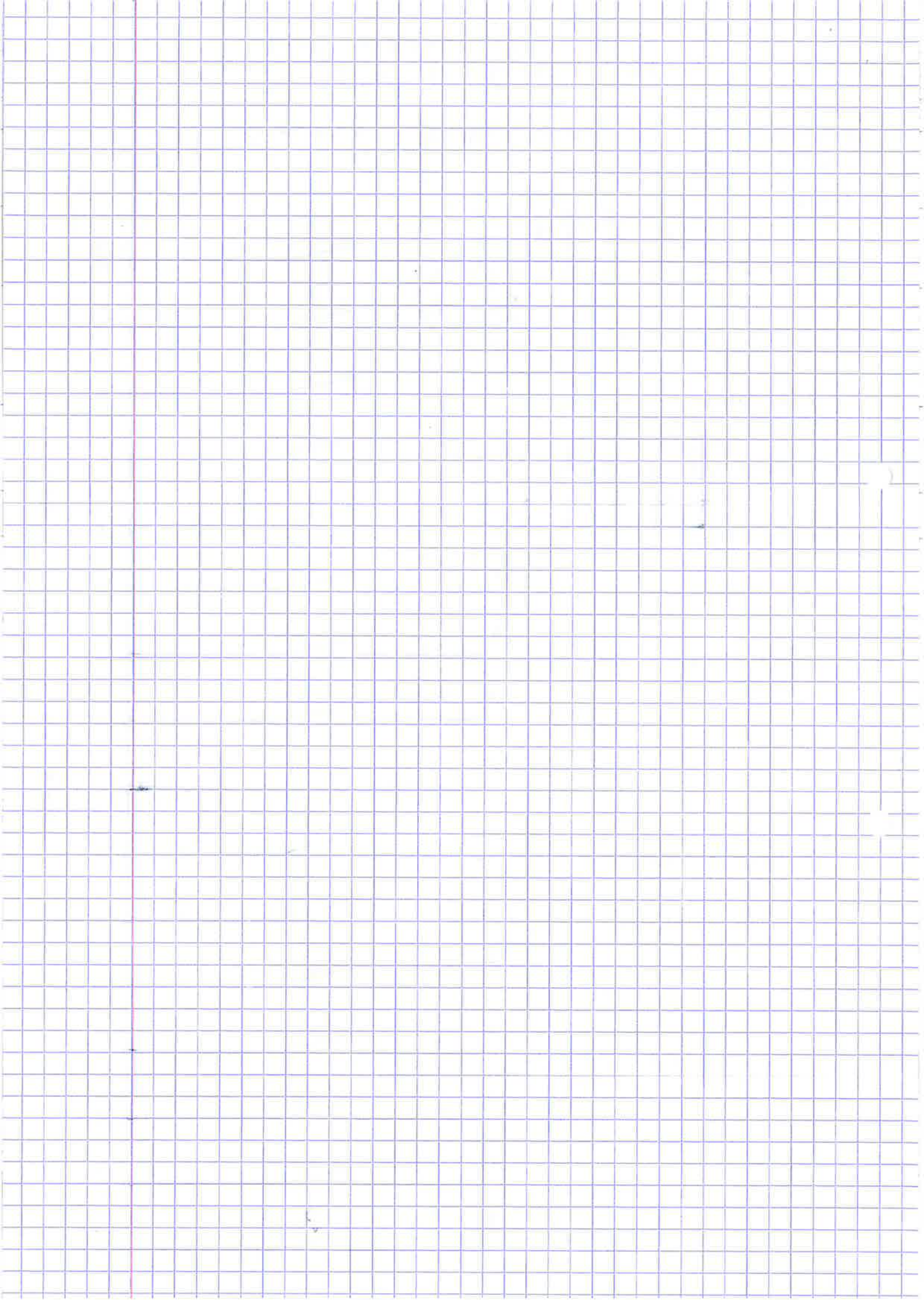
CHANGIER - PROPRÉTAIRE

M. Olivier Noulhae, 125
 Av. de la Vallée
 1000 NAMUR



10/02/2017
 Contrôle N° 52
 Système de contrôle
 Haute-Volts
 Vérifier

Jour de Bases 10 Mar 2

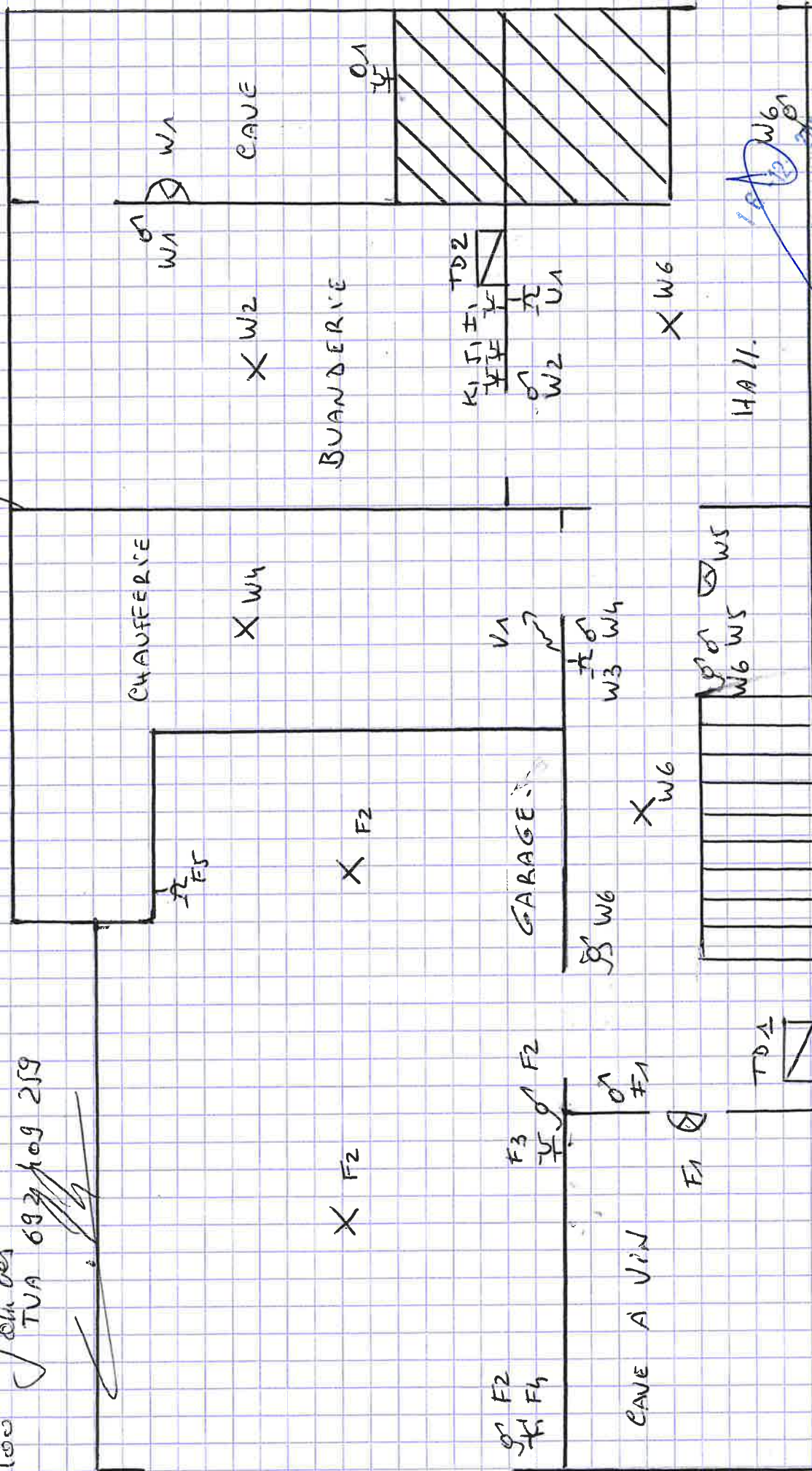


Mise en conformité.

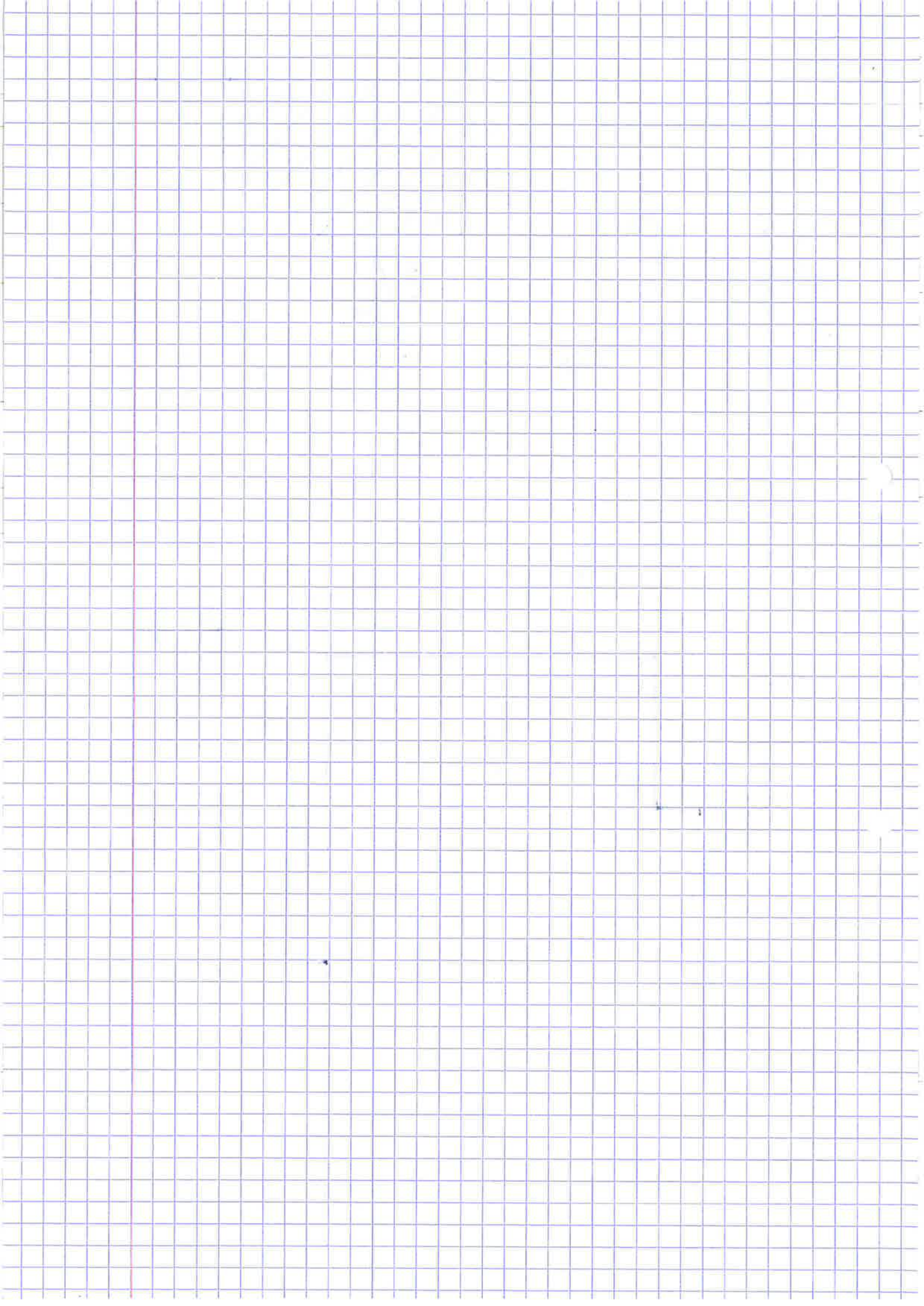
M. COLLE N
Ave Pierre du Double, 70
51000 Joinville
TVA 693909259

CHANTIER PROPRIÉTAIRE

M. QUOYRIN
Ave de la Neustagne, 125
50000 NANCY

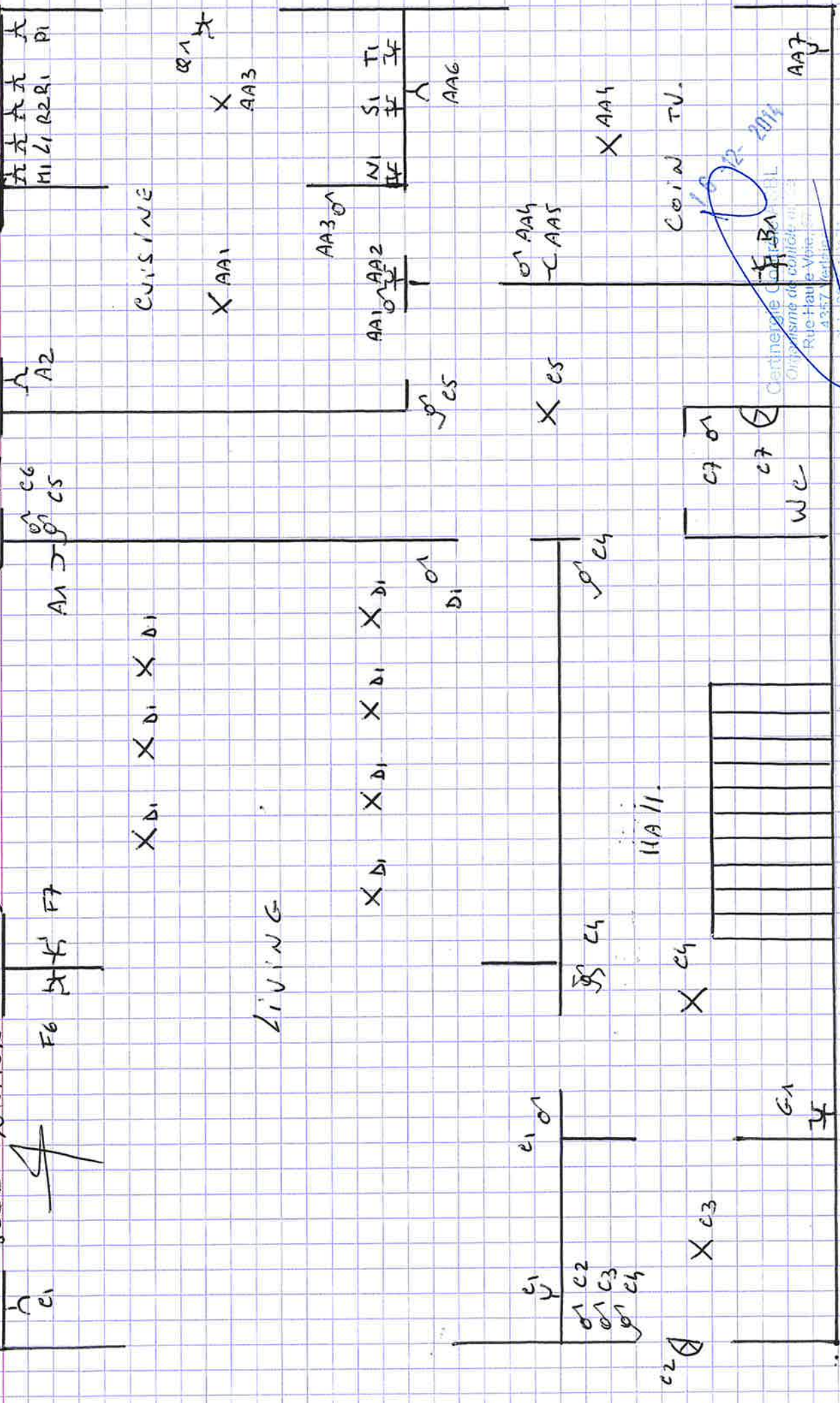


Catégorie Contrôle As-built
 Compagnie de contrôle
 Rue Haute Voie
 4857 Verdun
 03 83 30 52 11
 info@ccv.fr

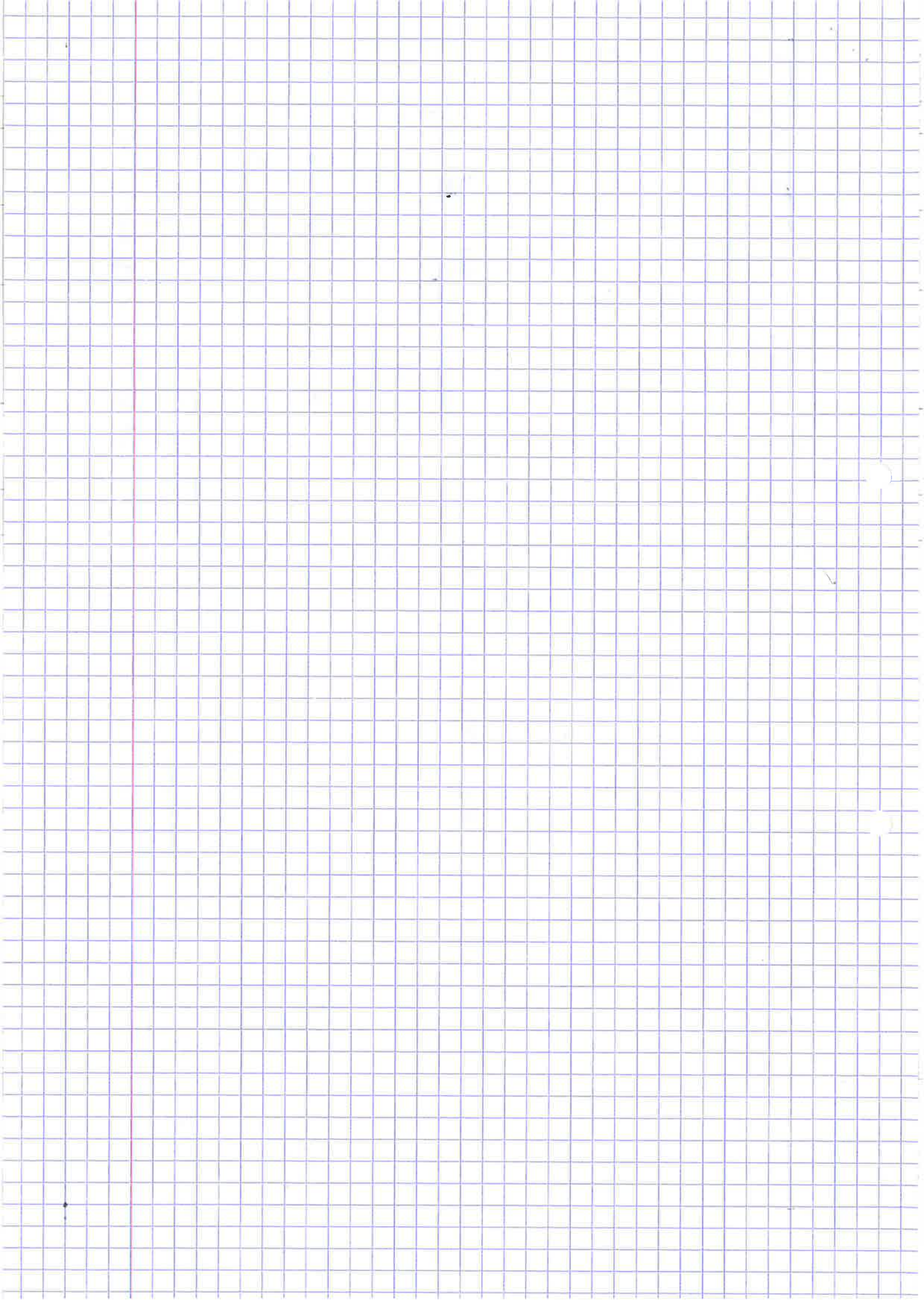


chantier - Propriétaire

Av. de la République 125
Socio NATURE

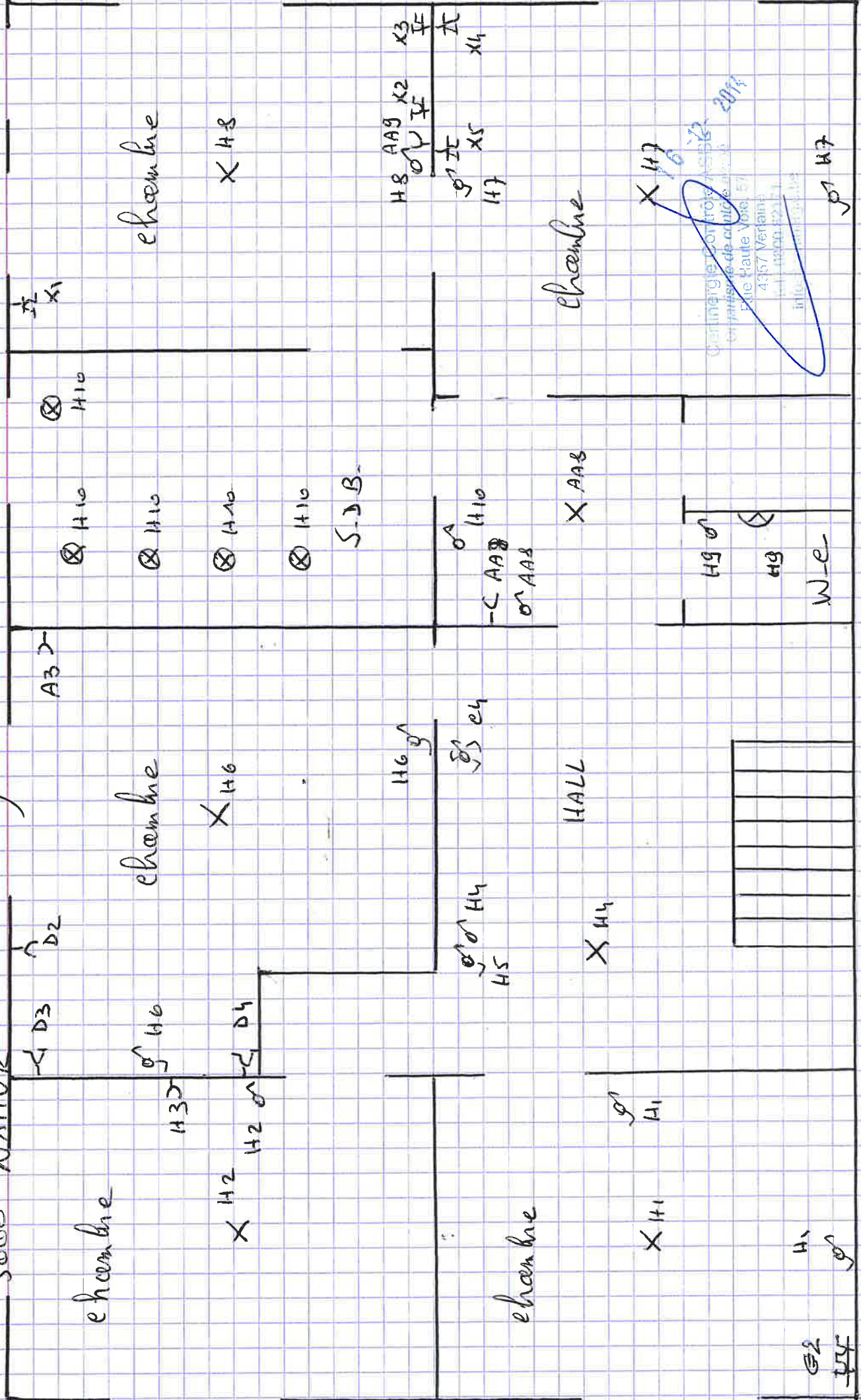


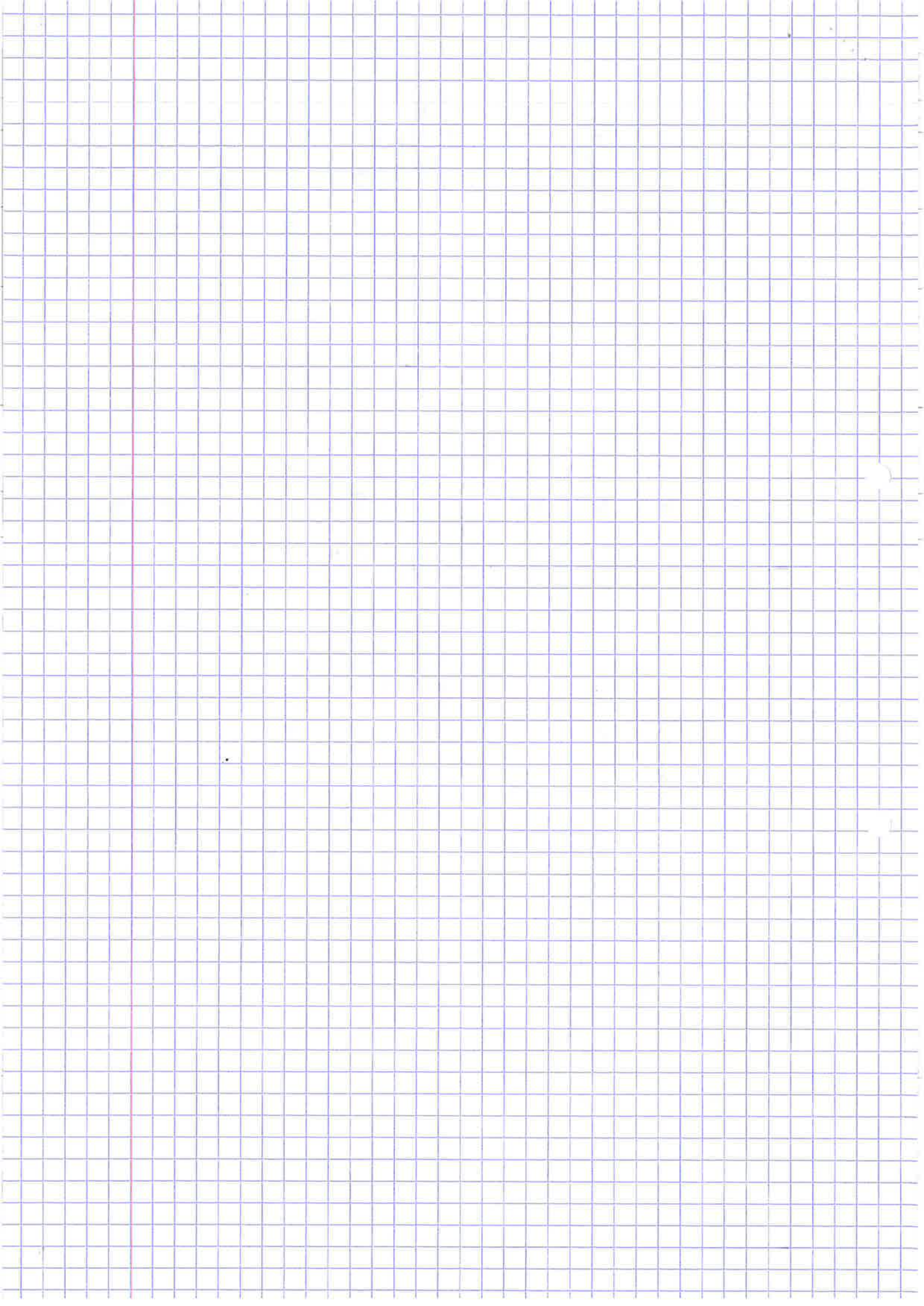
Certinergie
 Organisme de contrôle
 Rue Haute-Voie
 4357
 10/12/2014



chambre Propriétaire

Av. Quignon Neuville, 125
5000 NAMUR





chantier Prépareté

M. QUOIRIN
AV de la Neulogne, 125
5000 NANUR

MISE EN CONFORMITE

M. COLLE D
Ave Pierre plus diable, 70
5100 TUSA / emb. bos
692 409.259

16-12-2014

Centre Energie Contrôle FOSBL
Compagnie de contrôle
rue Haute Voie, 5
4157 Verlainne
Tel: 0800.22171
Info: 0800.1100

